



L'AVENIR DE LA BRETAGNE

12 Août 1965 - N° 119 - MENSUEL paraissant le 2^e jeudi - 8^e année Rédaction B.P. 296 St-Brieuc - Administration, B.P. 89 Brest - C.C.P. Rennes 1132-86 - Abonnements : un an, 10 F. ; de soutien, 50 F. ; Etudiants et soldats, 5 F. - Le N° 50 c^{ms}

QUEL SERA L'AVENIR DE LA FEDERATION DEMOCRATE-SOCIALISTE BRETONNE ?

NOTRE DERNIER EDITORIAL, TOUT EN SE FELICITANT DU « TOURNANT » BRETON QUE SEMBLAIENT PRENDRE CERTAINES SECTIONS DE BRETAGNE DE PARTIS POLITIQUES HEXAGONAUX, SOUSHAITAIT LE REGROUPEMENT DE CES DERNIERES SUR LE PLAN BRETON, ET LES ADJURAIT DE REFUSER DESORMAIS TOUTE ALLIANCE ETROITE A LEURS CENTRALES PARISIENNES, APRES L'ECHEC DE LA FEDERATION DEMOCRATE SOCIALISTE DE GASTON DEFFERRIE QUI DEVAIT REGROUPEUR SUR LE PLAN FRANCAIS LES PARTIS DU CENTRE, DES M.L.P. AUX S.F.J.O., LA FEDERATION DEMOCRATE SOCIALISTE, LIMITEE AUX CINQ DEPARTEMENTS BRETONS, QUI VIEND DE SE CREER SOUS LA PRESIDENCE DE M. PHILIPPONNEAU, SAURA-T-ELLE REPONDERE AUX PREOCCUPATIONS QUE NOUS AVONS DEFINIES ?

Elle le peut sans aucun doute, à condition qu'elle reste distincte, et qu'elle n'aille pas se fondre, sous prétexte de sacrifier aux vieilles lunes de l'unité dite « nationale », dans une quelconque formation parisienne qui lui enlèverait son autonomie et sa raison d'être. Il y a déjà un demi-

siècle s'était créé en Bretagne un mouvement politique d'inspiration semblable, qui avait pris le nom de parti démocrate populaire, et qui fut l'ancêtre de l'actuel M.R.P. Dès ses débuts cependant, et bien qu' alors presque strictement confinée à la Bretagne comme l'est aujourd'hui la

nouvelle fédération démocrate socialiste de M. Philipponneau, le nouveau parti, entraîné par des convictions qui se voulaient sociales avant d'être bretonnes, commença de sacrifier le particulier à l'universel. Au lieu de créer le parti démocrate breton aux solides assises populaires que l'abbé Madoex, secrétaire général du Bleu-Brug, aurait peut-être réussi à réaliser s'il n'en avait été empêché par son évêque, les P. D., comme on les appela rapidement, se voulurent parti dit « national » et hexagonal. Ils y épuisèrent leurs forces, ne réussirent à rien sauf à créer L'Ouest-Relaire et déçurent tous les espoirs que la Bretagne avait pu mettre en eux...

Refaire aujourd'hui le même effort serait illusoire. On ne peut encore croire au début de ce siècle que le problème économique et social en France était le même partout. On sait aujourd'hui, et qui le sait mieux que M. Philipponneau, qu'il n'en est rien. Il y a autant de problèmes économiques, sociaux et culturels différents dans le cadre de l'hexagone que l'on peut y compter de régions et de communautés naturelles. Le problème économique et social breton est spécifique. On ne le résoudre pas en niant sa spécificité, ni en sacrifiant, comme autrefois l'ancien P. D., le particulier à l'universel, la Bretagne à l'hexagone, la « Région » à la « Nation »...

LA SEMAINE D'ETUDES EUROPEENNES DE BREST

La Semaine d'Etudes Européennes, organisée par le Mouvement Fédéraliste Européen, Région Bretagne-Vendée réunit actuellement les régions de la côte Atlantique, à l'Hôtel de Ville de Brest, salle du Conseil municipal.

Le thème de la semaine est : « Les régions devant l'Europe ». M^r Lombard, maire de Brest, avait accueilli les congressistes à la séance d'ouverture le 9 août à 15 heures.

Les orateurs bretons annoncés sont :

Mardi 10 août : M. Philipponneau, président de la Commission d'Expansion Economique de Bretagne ; M. de Sagazan, fondateur de pouvoirs à l'Office Central de Landernau.

Mercredi 11 août : M. A. Ravéol, directeur de Ar Falz ; M. Ch. Le Gall, professeur, speaker de Radio-Quimperich.

Jeudi 12 août : M. Roparz Hémon, professeur, maire de Ploumillin, Membre du Bureau de Kerdaleh.

Les séances commencent à 9 h. 30 et à 14 heures.

nales périmées, tous les espoirs lui sont permis. Si elle cède à la tentation de se fondre elle aussi dans l'infortuné magma d'un quelconque parti hexagonal un et indivisible sur le modèle de ceux dont les récents débats nationaux suffirent à donner la nausée, elle trahira du même coup la cause de la Bretagne. Elle décevra les espoirs que les Bretons sincères peuvent mettre en elle.

L'avenir est à ceux qui savent travailler à la renaissance et à la prospérité de leur patrie naturelle au sein de l'Europe. Il n'est pas à ceux qui refusent de tenir Paris à distance et qui, pour obéir à des loyautés hexagonales dépassées, refusent de rompre avec lui et d'aller sans lui, sinon contre lui, leur propre chemin.

YANN FOUERE.

EDITORIAL

LA PAILLE et la POUTRE

La presse française continue à s'intéresser avec sympathie aux Canadiens Français à la recherche de leur autonomie ou de leur indépendance. Notre grand confrère de Rennes, pour combler un peu le vide des vacances, y est, lui aussi, allé de sa petite enquête sur le sujet. Après les articles de L. BRULÉ, intitulés « Effervescence au Québec », la lutte des Canadiens Français n'a plus de secret pour les Bretons, Normands et autres Tourangeaux lecteurs de L'Avant-Breton...

NOUS n'avons pour notre part que sympathie pour la cause des Canadiens français, acharnés à protéger, au milieu de la maree anglo-saxonne, leur langue, leur personnalité, leur culture, leurs droits politiques, économiques et sociaux. Notre sympathie s'étend à tous les peuples qui, sur tous les points du globe, et spécialement en Europe, luttent pour les mêmes raisons. Aussi lorsque L. Brulé, décrit la « colonisation » du Québec par les classes dirigeantes et les firmes anglo-saxonnes, et s'agitote sur le sort des Canadiens Français qui « n'ont pas droit à leurs écoles » et qui ne peuvent s'exprimer dans leur langue devant les administrations publiques, nous lui conseillons de diriger ses pas un peu moins loin, vers Hennebont et Saint-Nazaire, vers Rostrenen, Guisriff ou Plougastel. Il s'apercevra vite que le colonialisme sévit également en Bretagne, dont l'économie est toute entière dirigée vers la satisfaction de besoins qui ne sont pas les siens, avec les séquelles du sous-emploi et de la sous-industrialisation que cela implique. Il constatera que les Bretons non plus n'ont pas droit à leurs propres écoles, et qu'ils seraient mal avisés de correspondre en breton avec leur percepteur...

NOUS confrères de la presse française, dont la plume devient lyrique lorsqu'il s'agit du Québec, donneront-ils la même publicité à cet excellent petit livre qui vient de publier la Ligue Celtique, et qui énumère, dans des expositions fortement charpentées et documentées les raisons pour lesquelles la Bretagne, l'Ecosse et le Pays de Galles ont, eux aussi, le droit de diriger librement leurs propres affaires ? La simple honnêteté intellectuelle certes, le voudrait. Car, ce que le Québec demande, c'est aussi ce que demandent les nations celtiques, et tout spécialement la Bretagne, ainsi que l'exposent ces « Memoranda » destinés à l'O.N.U., au Conseil de l'Europe et aux autres organismes internationaux, et que la Ligue Celtique publie sous le titre général de « Self-Government for the Celtic Countries » (1).

IL est vrai certes que, pour attirer l'attention du monde, les patriotes québécois ont fait parler la bombe et les attentats. Il est vrai que les nations celtiques, bien que possédant toutes, un mouvement national de résistance qui lutte pour leurs droits politiques économiques, sociaux et culturels, sont, en comparaison, des peuples laborieux, résignés et tranquilles, et qui ne font guère parler d'eux. Il y a déjà trente-trois ans ce mois-ci que le monument symbolisant l'union de la Bretagne à la France a sauté à Rennes. Depuis nos paysans se sont bornés à arrêter des trains et à occuper symboliquement une sous-préfecture. Le gouvernement français n'a même pas jugé ces exploits dignes de la prison ou de l'amende. Mais nos confrères de la presse française auraient-ils les mêmes mots pour des emprisonnés bretons que pour des emprisonnés québécois ? L'AVENIR DE LA BRETAGNE.

(1) Ligue Celtique - Secrétariat général, 9, Slon Hill Road, Dublin. Secrétariat pour la Bretagne : C. Le Goff, B.P. 48, Brest.

Lire en Page 3

A PROPOS D'UN ANNIVERSAIRE

Deux puissances étrangères s'intéresseraient au mouvement séparatiste breton... S PÊTES AU PAYS BRETON... parriot à Vannes... La bretonne... Un attentat a été commis ce matin à Rennes... quatre nouvelles arrestations... Les inspecteurs à Rennes ont arrêté un suspect... La machine interne détruit à Rennes... Le Monument de l'Union doit-il être rétabli « tel quel » ?... L'Oues... UN COUP DE THEATRE ON ARRETE L'AUTEUR DE L'ATTENTAT DE RENNES... Il a passé des aveux... En un mois durant, l'événement défraye la presse quotidienne ! (Cliche L'Avant...)

LE MOI ET LES AUTRES

LA RUBRIQUE DU TONTON FLINGUEUR

L'AMOUR dans les lettres
Le Tonton a fait connaissance avec le roman de M. de La Fayette, et il a été très intéressé par les descriptions de la vie de la cour de Louis XIV. Il a été particulièrement frappé par le chapitre de la vie de la cour de Louis XIV, et il a été très intéressé par les descriptions de la vie de la cour de Louis XIV.

L'homme de Cromagnon était-il Français ?
On trouve dans les livres de l'histoire de l'homme de Cromagnon, et on se demande si ce n'est pas un homme de Cromagnon, et on se demande si ce n'est pas un homme de Cromagnon.

Le mal de M. le Curé
C'est-à-dire le mal de M. le Curé, et on se demande si ce n'est pas un mal de M. le Curé, et on se demande si ce n'est pas un mal de M. le Curé.

Congrats aux usagers
Le Tonton, qui possède une grande expérience de la chose qui se nomme le tramway, et on se demande si ce n'est pas un tramway, et on se demande si ce n'est pas un tramway.

Les joies du camping
Le Tonton, qui est un fervent du camping, et on se demande si ce n'est pas un camping, et on se demande si ce n'est pas un camping.

Le TONTON FLINGUEUR

CONGÉLATEURS "BREIZH"
Fabricants en "Bretagne" par des "Bretons".
339 litres : 1.700,00 F. - 516 litres : 1.550,00 F. T.T.C.
Établissements : le GULENNEC de TINTINACI
Route de Locminé - MOREAC (Morbihan)

CONSERVES "MARTIN"
LANDERNEAU
CASSOULET
PATÉ DE CAMPAGNE
RILLETES
Abonnement à "L'AVENIR"
Département :
N°
L'AVENIR, R.P. 89, BREZT (Finistère) C.C.P. Rennes, 1132-86

BISCOITES

Clochette

2 USINES EN BRETAGNE
NANTES & RENNES

DEPOT POUR PARIS : 2^e, Passage Germain - SAINT-MAUR

PLANIFICATION PRÉFECTORALE OU A LA BRETAGNE ?

L'A-BRETAGNE a été de planifier, et on se demande si ce n'est pas une planification, et on se demande si ce n'est pas une planification.

Le TONTON FLINGUEUR

E. COARER-KALONDAN
L'Assemblée de Bretagne, et on se demande si ce n'est pas une assemblée, et on se demande si ce n'est pas une assemblée.

LE TONTON FLINGUEUR

LIBRES OPINIONS

POUR NANTES VILLE METROPOLE

Il est évident que Nantes est une ville métropole, et on se demande si ce n'est pas une ville métropole, et on se demande si ce n'est pas une ville métropole.

POUR UNE PEREQUATION DES TARIFS DE TRANSPORT

Il est évident que la peréquation des tarifs de transport est une chose importante, et on se demande si ce n'est pas une peréquation, et on se demande si ce n'est pas une peréquation.

GENÈREZ LE BOUCHON ET PERCEZ LA CAPSULE

RENEZ L'AGRAPE ET POSSIBILISEZ DE BIEN EN METTRE

OUVERTURE sans effort!

43 ANNÉES DE PERFECTIONNEMENT et de DÉDIÉMENT

VITRE REÇUE SPÉCIAL

A propos d'un anniversaire Le 7 août 1932, sautait à Rennes le monument symbolisant l'union de la Bretagne à la France

Le 7 août 1932, Rennes vit la chute du monument symbolisant l'union de la Bretagne à la France, et on se demande si ce n'est pas un monument, et on se demande si ce n'est pas un monument.

**LES PAYSANS
devant les expropriations**

CARNET
GANEDIGEZH

Le COARER-KALONDAN

En Bretagne... Quimper

ELDÉ
vêtements de qualité
vendus dans les bonnes maisons

MAISON A. SCOLAN
MARÉE EN GROS
LORIENT - KEROMAN
Toute la MARÉE FRAICHE et LANGOUSTINES
MÊME MAISON à PORTNAVALO
MARÉE FINE * CRUSTACÉS
Téléphone 28 ARZON

POUR BIEN MARIER
Bretagne en Centre Catholique des
Alliances (secteur A.V.) de nos
100 mariages par mois. Deux
célébrations gratuites à l'heure.
Désireux d'obtenir l'adresse d'un
mariage par nos soins

HORLOGERIE - BIJOUTERIE
P. CLOAREC
18, Av. Clemenceau - BREZT

Pour vos meubles ?
"HO-TY"
17, rue Jean-Baptiste ROBERT
ROUEN-BREZT - CREZ VALLÉE

Le TONTON FLINGUEUR

Le TONTON FLINGUEUR

L'AVENIR de la Bretagne

Du 23 au 28 Août

CAMP DE FORMATION DU M.O.B.

AFIN de doter le Mouvement des cadres dont il a besoin pour assurer sa progression et l'affirmation de son orientation nouvelle, les Commissions Formation et Jeunes ont mis au point l'organisation d'un stage d'été.

Elles rappellent qu'il y a obligation pour chaque Fédération d'y déléguer un minimum de dix membres.

Étant donné l'importante nécessité de l'intensification de notre action offensive, chaque militant aura à cœur de réserver cette semaine et d'aller à ce camp avec l'ambition de devenir l'un des meilleurs artisans de la réussite de notre combat.

Le programme a été conçu de telle sorte qu'il fournisse à chacun l'occasion de contacts et d'activités enrichissantes quel que soit son niveau.

Programme général

- Culture celtique et bretonne.
- Les grands problèmes politiques et économiques.
- Le M.O.B. : doctrine, action, organisation, perspective.
- Applications pratiques : action, propagande, cours d'orateur et de rédacteur, entraînement physique, administration, etc.

Conditions matérielles

Les stagiaires devront assister au camp du premier au dernier jour impérativement. Il se tiendra du lundi 23 août au matin au samedi 28 à midi. Les militants et militantes devront arriver dans l'après-midi du 22 et partiront dans l'après-midi du 28.

Prix du séjour : de 5 à 6 F par jour.

Matériel : duvets ou couvertures, nécessaire personnel, cahier de notes, stylo, livres de chants et de jeux, instruments de musique modernes et traditionnels, tenue de sport.

Fiche d'inscription

Nom :
 Prénoms :
 adresse :
 niveau d'études :
 ou métier :
 inscrit (e) à la section locale de :
 militant (e) isolé (e) :
 J'ai besoin d'être informé dans (tel et tel domaine) :
 Je suis prédisposé à agir dans (telles et telles activités) :
 Ce que je demande au M.O.B. :

A le
 Signature

Les fiches d'inscriptions dûment remplies sont à envoyer rapidement à :
 Tugdual KALVEZ, 29, chaussée de la Madeleine, Nantes (L.-Atl.)

SOUSCRIPTION OPERATION SURVIE

8^e liste

Total de la précédente liste	8 523,96 F
Erwan Le Henaff, Saint-Laurent du Var	10,00 »
Louis Le Perche, Perros-Guirec	50,00 »
Thomas Y. Rey-les-Moulléaux	5,00 »
Anonyme de Paris	100,00 »
M. Le Guen, Le Reléoc-Kerhuon	50,00 »
Sturgeon, Boulogne/Seine	50,00 »
Anonyme de Paris	100,00 »
Daniel de Clamart	100,00 »
Le Cogné, à Guern Morbihan	20,00 »
Baron de Mauny, St-Germain-en-Laye	10,00 »
Total	8.998,96 F.

VISITEZ A DINARD - 13 et 8, Rue du Casino -

LE FOYER BRETON

Tous les Meubles Bretons anciens et modernes

LE MUSÉE BRETON

Toutes Productions d'Art et Artisanat Bretons

Exposition-Vente toute l'année, même Dimanche -

L'ARSENAL de RENNES ET-IL SES DERNIERS JOURS ?

L'ARSENAL de Rennes, l'un de nos plus anciens arsenaux, vit-il ses derniers jours, victime de la force de frappe ?

Il y a déjà un an que les bruits les plus pessimistes courent sur son avenir. Il serait fermé, ou simplement réduit ; ou encore, il serait transformé, cédé au secteur privé ou, s'il restait propriété de l'Etat, verrait supprimer les statuts et les avantages qu'ils comportent.

Cette guerre psychologique, qui décourage les ouvriers, leur fait perdre confiance dans l'avenir et inquiète leurs familles, les incite à chercher, sans attendre, à se recaser ailleurs, quitte à s'expatrier. Autant de moins à bien-être le moment venu et un pré-

texte suffisant pour fermer un établissement qui manquerait de spécialistes nécessaires aux fabrications.

Depuis quelques mois, les indices se précisent : interdiction totale d'embaucher, impossibilité aux techniciens et apprentis sortant des écoles d'être affectés à Rennes, pas d'option possible pour les apprentis entrant, en nombre réduit, à l'école d'apprentissage de l'arsenal pour les spécialités nécessaires à l'établissement.

Devant le danger qui se précipite, et malgré le silence officiel de l'administration, les syndicats de l'arsenal ont constitué un Comité inter-syndical de défense, bien décidé à agir et à se battre

pour conserver le gagne-pain à un millier de familles. Hespèront à pu survivre grâce à l'esprit de décision et au caractère de ses défenseurs. Les ouvriers de l'établissement de Construction de Rennes sauront montrer qu'ils ne sont pas des moutons qui tendent le cou pour être égorgés.

Dans cette affaire, la responsabilité du gouvernement est seule engagée. Il ne s'agit pas d'une entreprise capitaliste sur laquelle il aurait peu (?) d'influence, mais de son entière propriété. Et s'il ne sait quelle fabrication donner à l'arsenal de Rennes, qu'il confie l'établissement aux travailleurs. L'auto-gestion a fait ses preuves ailleurs.

CE QUE NOS AMIS CORSES PENSENT :

de leur C.O.D.E.R...

Les Corses ont, comme tout le monde, leur C.O.D.E.R. Mais son aire géographique est aussi mal délimitée que la notre qui a séparé de la Bretagne, « région » homogène s'il en est, la Loire-Atlantique. La Corse a le malheur malgré sa situation insulaire, d'être comprise dans une Région qui groupe sept départements (Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Corse, Var et Vaucluse) sous la dénomination de Région de Programme Provence - Côte d'Azur-Corse. Dans cette région, les Corses se trouvent noyés et désavantagés, étant donné la spécificité des problèmes de l'île, problèmes qui n'ont rien de commun avec ceux de la Provence et de la Côte d'Azur. Aussi réclament-ils à juste titre, l'érection de la Corse en région, ce qui permettrait de réaliser l'autonomie économique de l'île, condition même de sa survie.

Sous la signature de Noël Blancarelli, notre confrère Corse-Action expose le problème dans les termes suivants, au sujet d'un article intitulé : « La CODER et les problèmes corses ».

« Nous nous garderons ici de ratiociner sur le principe même et l'efficacité de ces commissions régionales. Nous nous contenterons seulement de savoir quels avantages la Corse pourra en retirer.

M. François Santoni, président de la Chambre d'Agriculture de la Corse et membre de la Commission Régionale, l'annonce lors de la séance d'installation, devant lui-même déclarer au cours de son allocution : « La Corse n'emboîte pas sans inquiétude et sans réserve son insertion dans ce grand ensemble régional ».

Quand nous nous en sommes répétés une fois de plus ce que tout le monde sait déjà ou devrait savoir, c'est-à-dire que la Corse est une île avec tous les particularismes que cela implique, nous serions tentés de répondre : aucun !

Aucun, si ce n'est une restriction de son autonomie budgétaire. Jusqu'ici nous pouvions encore espérer que chaque fois qu'un problème corse surgissait, il serait réglé dans son contexte corse, à l'échelon départemental, dans la mesure des subventions accordées au département, suivant une urgence établie à l'échelle locale.

Maintenant, il sera subordonné, en plus, à des impératifs régionaux, et son ordre d'urgence en sera reculé d'autant. Car nul ne peut s'y tromper, l'ordre de priorité en matière d'ordre de priorité des extensions à effectuer dans les ports de deux grandes villes comme Nice ou Marseille et celui des aménagements à apporter aux ports d'Ajaccio ou Bastia ? Satisfiera-t-on dans le même temps les besoins d'une agriculture corse dont le rôle est limité aux nécessités économiques d'une petite île de 250.000 habitants, et ceux de l'agriculture ouest-bretonne qui a son mot à dire dans le cadre européen ?

Les Corses eux-mêmes ne sauraient le prétendre, et les autres ne le prétendent pas pour eux ! Certes, nous n'oublions pas que M. Coustin a déclaré qu'« aucun département ne sera lésé » et

nous n'avons aucune raison de douter de ses qualités d'administrateur objectif, ni même des fortes sympathies qu'il peut éprouver pour notre département de Provence.

Nous n'avons pas plus de raison de nous désoler de nos « co-associés », mais pouvons-nous oublier que nos besoins ne seront pas forcément les leurs. Ils pourront aussi, entre voisins, faire accorder leurs intérêts de façon à éviter une dispersion des moyens financiers mis à leur disposition.

La Corse, elle, n'est la voisine de personne ! Elle devra toujours faire cavalier seul. Il ne peut en être autrement. Cela les Corses l'ont très bien compris quand ils ont demandé à ce que leur département soit érigé en région autonome de programme. Ce n'était point défiance envers quiconque, c'était nécessité !

Et c'est encore cette nécessité qui avait conduit le Conseil Général de la Corse à suggérer qu'un « comité » de la Commission régionale Provence - Côte d'Azur - Corse. Pourquoi alors ce changement d'optique ? Pourquoi des personnalités et des élus corses font-ils aujourd'hui partie de cette commission ? Sans doute, ont-ils pensé qu'en l'état actuel des choses, le meilleur moyen de sauvegarder les intérêts de la Corse était « d'avoir quelqu'un dans la pièce ».

Peut-être ont-ils eu raison ! Mais peut-être aussi, ont-ils ruiné tout espoir d'obtenir les pouvoirs publics à nous accorder rapidement cette autonomie économique qu'ils ont réclamée avec nous et qui nous est tant nécessaire.

...et de la construction de l'Europe

Dans leur précédent numéro, Corse Action avait déjà exposé, sous la signature d'Auguste Brunetti, la manière dont le mouvement corse conçoit l'organisation de l'Europe future. En insistant sur l'importance et l'archaïsme des frontières stato-nationales dépassées, les conceptions d'A. Brunetti rejoignent singulièrement les nôtres. Il s'exprime en ces termes :

Après l'exposé de cet indispen-

sable préalable nous comprenons mieux la manifestation d'un actuel courant portant les régions et plus particulièrement les plus caractérisées à s'inclure en raison d'affinités très réelles dans les communautés données sans qu'il soit tenu compte des frontières nationales. Aussi se dessine l'esprit qui fait, peu à peu mais sûrement, convenir aux nations de la nécessité de parvenir à des constructions supérieures ; Europe, Ensemble Méditerranéen. Dans cet ordre d'idées, il ne fait pas de doute que des Corses n'aient cherché à s'expliquer la raison de certains échecs et l'aient déconstruite dans le mode de structure régissant la France depuis des décades. Ils en viennent à se tourner vers la solution fédéraliste concédant à la Corse l'autonomie voulue que ce système requiert pour son fonctionnement. Cette revendication est peut-être encore restée dans la pensée de bien des Corses, mais elle est sûrement d'une espèce révolutionnaire réaliste.

Aussi le Mouvement Corse ne peut plus se contenter d'avoir pour fondement l'idée assez banale d'un régionalisme tenu de folklore, d'où l'apparition d'un contenu doctrinal sérieux, volonté de réalisations d'ordre culturel, économique, etc.

Il ne fait nul doute que le Mouvement Corse entre dans sa phase décisive.

ADRESSES A COMMUNIQUER

Les personnes connaissant les adresses des adhérents et abonnés cités ci-dessous, sont invitées à les communiquer au journal (B. P. 89 Brest). Merci !

— Me Ruffel ; M. Didier Jossot ; M. G. Guézennec ; M. M. Perrodo ; M. L. Guilleux ; M. J. Le Gal ; M. G. Maza ; M. D. Delalande ; M. J. Daniel ; Mme Maza ; M. Y. Salmon ; M. R. Merle ; M. G. Henry.

Etablissements Maurice BURY & Cie

Installations sanitaires
 Chauffage Central 13, rue Traverse — BREST
 Couverture — Plomberie Téléphone : 44-42-71

PROCHAIN NUMÉRO : JEUDI 12 SEPTEMBRE

Les articles devront parvenir à la rédaction pour le jeudi 2 septembre au plus tard. (B.P. 296 à Saint-Brieuc).

Imprimerie
 LES PRESSES BRETONNES
 12, Rue Poulain-Corbhio
 SAINT-BRIEUC, Tél. 2-36
 Dépôt légal : N° 1227
 Le responsable de la publication :
 J.-F. CLÉNET